



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

## Municipalité de Lac-Édouard

Volume 8 numéro 11

### Rapport du maire 2014

Novembre 2014



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Tel que le stipule la loi, il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport sur la SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD pour l'année 2014.

Pendant l'année qui s'achève, les membres du Conseil municipal, appuyés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Johanne Marchand, n'ont pas ménagé les efforts afin que notre administration garde le cap sur les priorités fixées : offrir les meilleurs services aux concitoyennes et aux citoyens et ce au moindre coût.

Je profite de l'occasion pour remercier, en votre nom et en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui, par leur travail rémunéré ou bénévole, ont mis l'épaule à la roue afin que notre municipalité progresse. J'adresse un merci particulier à nos dévoués employés : madame Johanne Marchand, directrice générale-secrétaire-trésorière, madame Sonia Cloutier, chargée de projets et inspectrice municipale et monsieur Jean-François Lessard, employé municipal. Nous devons être fiers du travail accompli à ce jour.

#### Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il doit être déposé la liste des contrats de plus de 25 000 \$, ou de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$, conclus depuis la dernière année.

Deux contrats sont visés par cet article, soit celui de la cueillette des ordures et des matières récupérables par la firme Scierie SMB au coût de 41 965,88 \$ ainsi que celui de la firme F. Paré Inc., pour la construction d'un pont sur la rivière Batiscan, au montant de 76 971,24 \$.

#### Rémunération et allocation des membres du Conseil

Comme prévu à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je dois également inclure une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

La rémunération annuelle de base du maire est de 3 386 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 1 693 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de base de 1 129 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 564 \$. Cependant, le maire ainsi que messieurs les conseillers André Beaulieu et Yvon L'Heureux ont renoncé à leur rémunération de base et à leur allocation de dépenses. Les frais de déplacement du maire lui sont remboursés lorsque celui-ci se déplace à l'extérieur du territoire de la municipalité.

#### Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. De ce fait, nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

#### Orientations 2015

Le budget 2015 sera déposé le 18 décembre. Comme pour l'année 2014, le conseil municipal fera preuve de créativité et de réalisme pour présenter un budget qui garantira l'avenir et qui maintiendra le niveau de qualité des services auxquels nos concitoyennes et nos concitoyens sont habitués, et ce, dans le respect de leur capacité de payer.

#### Dans ce numéro :

Rapport du maire 2014	1
Avis public	2
Changez de batterie pour la vie !	3
L'automne : piétons, soyons visibles !	4
Êtes-vous prêts pour l'hiver ?	
Des nouvelles d'A.D.E.L.E. « Sauvons notre église »	5
Petites annonces	6
La reconnaissance est la mémoire du ♥	7
Motoneige : cartes de membres (Rappel)	8
Souper et soirée dansante	
La face cachée de nos dépenses en santé	9 10 11

En terminant, je veux remercier chaleureusement les autres membres du Conseil, nos employés municipaux ainsi que toutes celles et tous ceux qui oeuvrent bénévolement.

Sans eux, notre municipalité n'aurait pas progressé autant.

Au plaisir de se rencontrer,  
Larry Bernier, agronome  
Maire de Lac-Édouard

**AVIS PUBLIC**

## Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2015-2016-2017



**AVIS PUBLIC** est donné aux contribuables de la municipalité de Lac-Édouard que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-Édouard devant être en vigueur durant les exercices financiers 2015-2016-2017, a été déposé par les évaluateurs agréés de la firme Cevimec-BTF. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal de Lac-Édouard, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 8 h à 12 h. De plus, il peut être consulté sur le site web de la firme Cevimec-BTF à l'adresse suivante :

[www.cevimecbtf.com](http://www.cevimecbtf.com)

sous la rubrique « Accédez au rôle d'évaluation », Onglet 1 (Ville d'Alma, MRC Lac St-Jean est, secteur La Tuque).

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription, peut déposer une demande de révision prévue à la section I du Chapitre 10 de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

Être déposée à compter du 1<sup>er</sup> février et reçue **au plus tard le 30 avril 2015;**

Être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier:

Ville La Tuque – Service de l'évaluation  
375, rue St-Joseph  
La Tuque, QC, G9X 1L5

Être complétée sur le formulaire prescrit à cet effet et disponible à la Municipalité de Lac-Édouard ou à la Ville de La Tuque.

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement # 174-97.

Une soirée d'information sera organisée afin de renseigner davantage les contribuables et apporter des réponses à leurs questionnements. Celle-ci aura lieu le 27 janvier 2015, à 19 h, au Complexe culturel Félix-Leclerc, 725, boulevard Ducharme en présence d'un représentant de la firme d'évaluation Cevimec.

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à Lac-Édouard ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

Johanne Marchand,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Changez de batterie pour la vie !

Dans la nuit du 2 novembre, nous avons changé d'heure. Si ce n'est déjà fait, nous invitons la population à changer la pile de leurs avertisseurs de fumée. De plus, dans le cadre du programme de vérification et d'inspection des avertisseurs de fumée, nous avons constaté que :

- 5 % des avertisseurs de fumée sont inopérants;
- 22 % sont absents sur certains étages des résidences;
- 73 % sont fonctionnels.

La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels dans la maison et d'un plan d'évacuation augmentent les chances de survie et de s'en sortir indemne lors d'un incendie.

### Voici quelques conseils à suivre :

- ▶ Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet des signaux sonores intermittents qui indiquent qu'elle est trop faible. **Profitez du changement d'heure** pour la vérifier et remplacez-la, au besoin. N'utilisez jamais des piles rechargeables.
- ▶ Vérifiez les avertisseurs tous les mois, lorsque vous changez la page du calendrier, en appuyant sur le bouton d'essai pendant quelques secondes ou en suivant les indications du fabricant. L'alarme devrait sonner dans les secondes qui suivent.
- ▶ Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle une fois par année.
- ▶ **Remplacez-le à tous les DIX ans.** Fiez-vous à la durée de vie indiquée sur le boîtier de l'avertisseur.
- ▶ Des piles, longue durée, sont recommandées pour assurer une sécurité accrue.
- ▶ Préparez, avec votre famille ou vos colocataires, **un plan d'évacuation** en cas d'incendie, prévoyez également un point de rassemblement à l'extérieur et ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

### Si un avertisseur de fumée se déclenche souvent, c'est peut-être :

- ✓ qu'il est sale : passez légèrement l'aspirateur à l'extérieur du boîtier ,
- ✓ qu'il a plus de 10 ans : changez-le,
- ✓ qu'il est mal placé : il peut être installé au mur (souvent recommandé dans des petits logements),
- ✓ que le type d'avertisseur n'est pas approprié (soit à cellule photoélectrique ou à ionisation).

Pour plus d'information concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du service de Sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.



Alexandre Bilodeau  
Capitaine à la prévention

## L'automne : piétons, soyons visibles !



Chaque jour au Québec, trop de piétons sont happés accidentellement par des automobilistes. (8 par jour selon les données de la SAAQ).

En ce début d'automne, avec la noirceur qui arrive de plus en plus tôt, nous voulons vous sensibiliser afin de prévenir un tel drame.

Voici quelques règles et conseils de prévention utiles, qui vous inciteront à la vigilance :

- ◇ Porter des vêtements de couleur voyante ou munis de bandes réfléchissantes
- ◇ L'utilisation d'une lampe frontale ou d'une lampe de poche est une bonne option
- ◇ S'il n'y a pas de trottoir, circuler toujours face aux automobilistes
- ◇ Traverser aux intersections, en vous assurant de regarder de chaque côté avant de vous engager (Gauche, Droite, Gauche)
- ◇ Respecter les feux pour piétons ou les feux de circulation sont les meilleures options pour éviter une collision, qui aurait pu être évitable...

Bref, ne prenez jamais pour acquis qu'un automobiliste vous a vu. Vaut mieux être prudent et revenir de votre marche de santé en un seul morceau.

Vaillants marcheurs : Vous êtes vulnérables car vous n'avez aucune protection. Ces simples conseils pourraient vous sauver la vie...



## Êtes-vous prêts pour l'hiver ?

Les conditions climatiques québécoises nous apporteront sous peu, un beau tapis blanc. Notre véhicule doit être prêt avant l'arrivée de la neige si nous voulons éviter des ennuis.

Notre conduite aussi doit être adaptée aux conditions climatiques. En combinant ces deux facteurs, vous circulerez de façon plus sécuritaire et serez plus à l'aise à affronter les différentes températures.



Voici quelques rappels importants :

La date limite pour installer les pneus d'hiver **OBLIGATOIRES** : **15 DÉCEMBRE** (n'attendez surtout pas à la dernière minute car vous jouez avec votre sécurité). Avant de les faire installer, assurez-vous qu'ils sont encore en bon état en faisant vérifier leur usure. C'est la loi et surtout, c'est votre sécurité qui est en jeu.

Adaptez votre conduite aux conditions climatiques : pluie, neige, brouillard... Des plaques de glace peuvent se trouver à différents endroits.

Voici quelques conseils :

- \* Dégager les vitres de votre véhicule en enlevant la neige, la glace ou la saleté afin d'optimiser votre visibilité;
- \* Ralentir graduellement en évitant de freiner brusquement;
- \* Augmenter la distance entre le véhicule qui vous précède et le vôtre;
- \* Par mauvais temps, allumer vos phares pour être visible de tous les angles;
- \* Réduire votre vitesse, même en bas de la limite indiquée, si les conditions de visibilité sont réduites.

Bref, adaptez votre vitesse et votre conduite vous évitera bien des ennuis. Et, si vous vous considérez comme un conducteur aguerri, soyez tout de même vigilants car c'est le comportement des autres usagers de la route qui peut vous jouer des tours. Avant de partir, il est possible de connaître l'état des routes en composant le 511 ou en consultant le site Web du ministère des Transports au [www.quebec511.info/fr/index.asp](http://www.quebec511.info/fr/index.asp).

Annie Thibodeau,  
Sergente aux Relations avec la communauté  
District de la Mauricie et du Centre-du-Québec

## Des nouvelles d'A.D.E.L.E.



Un petit mot pour vous parler de nos sentiers. Ces derniers ont été nettoyés dans la semaine du 16 au 25 octobre 2014. Le travail a été effectué par Kira Bind pour le compte d'ADELE.

Étudiant en Protection et exploitation de territoires fauniques au Centre de formation professionnelle en foresterie de l'est du Québec de Dégelis, il est venu faire son stage d'automne à Lac-Édouard.

Les sentiers sont maintenant nettoyés, identifiés et prêts pour la randonnée. ADELE possède une vingtaine de km de sentiers avec leurs cachets respectifs. Vous pouvez les emprunter avec vos ami(e)s et vos familles lors des visites à Lac-Édouard. La carte des sentiers est en vente au Magasin Général au coût de 2 \$ version papier et 3 \$ plastifiée. Plus les sentiers seront utilisés, plus ils seront connus pour le bonheur de tous !



De plus, l'hiver est à nos portes et la raquette reste un des sports les plus pratiqués à Lac-Édouard. Profitez de nos beaux sentiers pour prendre une bonne bouffée d'air et en apprendre sur nos essences d'arbres grâce aux affiches d'interprétation installées dans ces derniers.

Pour toute information concernant les sentiers d'ADELE vous pouvez communiquer avec M. Pierrot Doucet, administrateur d'ADELE et responsable des sentiers au 819-653-2175.

Bonne randonnée à toutes et à tous!  
Lorraine Hallé,  
Secrétaire

## « Sauvons notre église »



Lors de l'assemblée générale du samedi 25 octobre dernier, une quarantaine de personnes ont participé à cette rencontre. Plusieurs ont émis des suggestions afin de sauver notre patrimoine religieux. Un comité a d'ailleurs été formé afin de présenter des solutions réalistes et durables pour l'avenir.

Déjà, en payant notre CVA (Contribution Volontaire Annuelle) nous démontrons notre intérêt à sauvegarder notre église. Il ne faut pas se le cacher, il y a des coûts annuels pour l'entretien de cet immeuble.

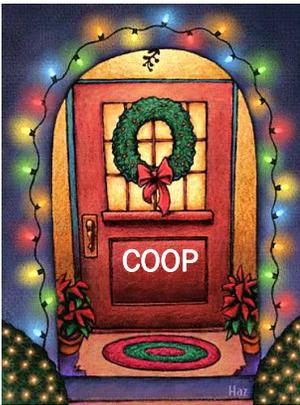
« Un village sans église, est un village sans âme ». À nous d'agir !

## Petites annonces

### Magasin général : Heures d'ouverture

Veillez prendre note de nos nouvelles heures d'ouverture pour la période hivernale soit : de 8 h 30 à 20 h 30.

#### Période du temps des Fêtes :



#### Décembre :

Mercredi 24 : de 8 h 30 à 17 h,

**Jedi 25 : FERMÉ,**

Vendredi 26 : de 13 h à 20 h 30,

Mercredi 31 : de 8 h 30 à 17 h.

#### Janvier :

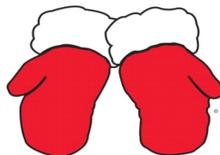
**Jedi 1<sup>er</sup> : FERMÉ,**

Vendredi 2 : de 13 h à 20 h 30.

### La Guignolée

Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir **La Guignolée**. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.

La guignolée



Nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Centre communautaire, plus précisément à la Mairie de Lac-Édouard, ou au Magasin général, **avant le samedi 29 novembre**.

Madame Johanne Marchand, directrice générale de la Municipalité, viendra cueillir vos dons pour les apporter au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions qui seront distribués le mardi 9 et le mercredi 10 décembre 2014.

Si votre contribution se fait par un don en argent, s'il vous plaît faire votre chèque à l'ordre de **La Guignolée** et l'expédier par la poste à **M. Claude Pronovost, 1021, des Ormes, La Tuque, G9X 4M5**.

Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions pour votre générosité.

### Cardio-Workout à Lac-Édouard

#### RAPPEL



Vous souhaitez vous mettre en forme mais la motivation vous manque ? Alors venez vous entraîner en groupe au Centre communautaire de Lac-Édouard.

Deux sessions d'activités physiques de groupe auront lieu à compter de la première semaine de novembre. Elles seront d'une durée approximative de 45 minutes, le mardi à 16 h 15 et le jeudi à 17 h 15.

Nous ferons cette activité de groupe avec plusieurs entraîneurs différents puisqu'ils seront en direct de notre projecteur sur Apple TV ou en DVD.

Si vous avez déjà des vidéos à la maison, apportez-les; nous pourrons les utiliser. La première session est gratuite et nous discuterons des coûts ensemble lors de la première rencontre.

Veillez me contacter pour confirmer votre présence au 819-653-2238.

Au plaisir de vous rencontrer,  
Sonia Cloutier

### Nouvelles de l'Âge d'Or

Notre party des Fêtes est prévu pour le **samedi 13 décembre** avec un échange de cadeaux d'une valeur de 10 \$ à 15 \$.

**Nous vous attendons dès 17 h.**

Venez fêter avec nous,

Lucie Bacon, Lise Côté, Noëlline Fortin,

Pauline Jacob, Colette Rioux et

Denise Vaillancourt



La reconnaissance est la mémoire du 



## Motoneige : Cartes de membres (Rappel)

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2014-2015.

**300 \$** : droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2014;

**360 \$** : droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2014.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre au Domaine Lac-Édouard ou au Magasin général (Coop). Vous pouvez aussi vous la procurer par la poste (chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Nous vous invitons à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard plutôt que dans le « sud ».

En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le « sud » et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.



**Prenons notre carte là où il y a de la neige.**

**Prenons notre carte à Lac-Édouard.**

**Bonne saison!**

## Souper et Soirée dansante

Le samedi 22 novembre prochain, à compter de 18 h, la Troupe des Bons Vivants vous convie à un délicieux souper suivi d'une soirée dansante. Le tout pour seulement 20 \$ par personne.

Noël Letendre et son groupe, accompagné de sa fille, la chanteuse Sandy, sauront vous divertir au rythme de leurs chansons et musique.

### SOUPER DÈS 18 h

#### MENU

Salade César  
Roastbeef de Colette  
Pomme de terre  
au four  
Carottes glacées  
Dessert : gâteau  
Thé ou café

### Soirée dansante dès 20 h

#### SERVICE DE BAR

Vin blanc ou rouge : 4 \$  
Bière : 4 \$  
Boisson gazeuse : 1 \$  
Eau : 1 \$

On vous attend donc, en grand nombre, au sous-sol de l'église de Lac-Édouard.

Une partie des profits sera versée pour l'entretien de notre église.

Ne manquez pas cette magnifique soirée.

Prière de **réserver** en téléphonant à madame Denise Vaillancourt, au 819-653-2251, et ce, **avant le mardi 18 novembre.**

Bienvenue à toutes et à tous,  
La Troupe des Bons Vivants.

## La face cachée de nos dépenses en santé

Note :

Le texte suivant provient de : Proulx Jean-Yves, *Quoi de neuf*, automne 2014, AREQ, p 18 et 19. Nous souhaitons qu'il vous intéresse.

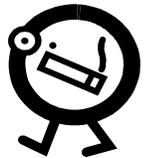
### Le coût d'un environnement saccagé

Notre système de santé coûte de plus en plus cher. On prétend même que l'État ne sera bientôt plus capable de le soutenir financièrement. Pendant que nos économistes de service nous répètent que l'État doit faire plus de place au privé, on oublie que le système de santé le plus privé au monde, celui des Etats-Unis, s'avère être le plus coûteux et le plus inefficace. Il est d'autant plus difficile de comprendre réellement ce qui se passe que les intérêts en jeu sont énormes. Le budget québécois de la santé, c'était 31,3 milliards de dollars en 2013. (N.D.L.R. : 43 % des dépenses totales du Gouvernement)

Pendant ce temps, dans l'indifférence la plus totale... « L'augmentation des maladies chroniques non transmissibles représente un énorme défi. Pour certains pays, il n'est pas exagéré de décrire la situation comme une catastrophe imminente pour la santé, pour la société et surtout pour les économies nationales. » Voilà ce que déclarait Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en avril 2011.

### TABAGISME

Le gouvernement québécois estime que les coûts des soins de santé liés au tabagisme sont de 4 milliards de dollars par année. (N.D.L.R. 12,7 % des dépenses totales en santé).



### OBÉSITÉ



Selon l'OMS, le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980 à l'échelle mondiale. En 2008, le surpoids concernait 35 % de la population, contre 5 à 8 % en 1980. Une étude publiée dans la revue de l'Association médicale canadienne mentionne que le taux d'obésité au Canada a triplé entre 1985 et 2011. Au Québec, en 2004 on estimait que 57% de la population adulte québécoise souffrait d'excès de poids.

Et l'OMS attribue à l'obésité 44 % des diabètes, 23 % des cardiopathies ischémiques et de 7 à 41 % des cancers. Le nombre de personnes diabétiques dans le monde était de 135 millions en 1995. Il est aujourd'hui de 356 millions. (N.D.L.R. une augmentation de 163 % alors que la population mondiale a augmenté de 21 %)

On estime aux Etats-Unis que chaque enfant obèse coûte 19 000 \$ US de plus en frais médicaux. Au Canada, les coûts économiques de l'obésité ont été évalués à 4,6 milliards de dollars en 2008, soit une hausse de 19 % par rapport à 2000. Si l'on ajoute les coûts associés aux huit maladies chroniques les plus souvent liées à l'obésité, la facture atteint 7 milliards de dollars par année.

Pendant ce temps, l'industrie de la malbouffe fait des affaires d'or. Les éleveurs engraisent le bétail dont on se nourrit à l'hormone de croissance.

## La face cachée de nos dépenses (suite)

### CANCER

Au cours du dernier siècle, le cancer est passé de 3,5 % à 30 % de décès, souligne André Cicolella, le chimiste et toxicologue français. Près de la moitié de tous les Canadiens (41 % de femmes et 46 % d'hommes) développeront un cancer au cours de leur vie, et on prévoit que le quart en mourront.

Le vieillissement de la population en serait-il la cause? Pas du tout! Dans *The International Journal of Oncology*, le cancérologue français Dominique Belpomme, président de l'Association pour la recherche thérapeutique anticancéreuse (ARTAC), souligne que « l'augmentation de l'incidence des cancers est constatée dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants ». Le cancer est avant tout une « maladie environnementale créée par l'homme » ajoute-t-il.

Christopher Wild, directeur du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), est du même avis : « Nous estimons que 80 % à 90 % des cancers sont liés à l'environnement et au mode de vie ». Il cite comme preuve les migrants japonais qui se sont installés à Hawaii qui, en une ou deux générations, « adoptent » le profil des cancers des États-Unis, en présentant un « risque accru de cancer de la prostate, du côlon, de la thyroïde, du sein, des ovaires et des testicules », dont l'incidence est nettement plus faible au Japon.

« Ainsi, on sait maintenant que l'exposition chronique à de faibles doses de produits toxiques (plastifiants, pesticides, retardateurs de flammes...) peut être responsable de divers types de cancers ou encore de problèmes de la reproduction ou du développement physiologique. La pollution généralisée de l'air des grandes villes cause de véritables épidémies d'affections pulmonaires. »

Pendant ce temps, chaque année, quelque 220 000 tonnes de pesticides sont répandues dans l'environnement européen, 2,5 millions à l'échelle planétaire. Et David Pimentel, de l'Université Cornell, nous apprend que « moins de 0,1 % des pesticides appliquées pour le contrôle des nuisibles atteignent leur cible. Plus de 99,9 % des pesticides utilisés migrent dans l'environnement, où ils affectent la santé publique et les biotopes bénéfiques, en contaminant les sols, l'eau et l'atmosphère de l'écosystème ».

Le mot pesticide passe d'ailleurs de moins en moins bien. L'industrie chimique préfère parler de « produits phytosanitaires » ou même de « produits phytopharmaceutiques ».

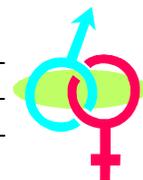
Le cancer a coûté 4,2 milliards de dollars à la société québécoise en 2013.

### INFERTILITÉ

Le nombre de spermatozoïdes par millilitre de sperme baisse annuellement de 1,5 % aux États-Unis et de 3 % en Europe et en Australie. En 1984, le pourcentage des couples ayant des problèmes de fertilité se situait à 5,4 %. En 1992, ce nombre passe à 8,5 %. Aujourd'hui, il se situe à 15,7 %.

Le problème vient des perturbateurs endocriniens que l'on retrouve maintenant partout. À titre d'exemple, une étude de Ulla Nordström et Niels Skakkebaek montre « que les hommes fortement imprégnés de résidus de PFOA (acide perfluorooctanoïque, que l'on retrouve entre autres dans les poêles et casseroles antiadhésives) ont en moyenne 6,2 millions de spermatozoïdes dans un éjaculat, ce qui est proche du seuil de la stérilité ».

Au Québec, la procréation assistée coûte en moyenne 63 millions de dollars par année.



## La face cachée de nos dépenses (suite)

### ALLERGIES

Combien d'élèves dans vos classes souffriraient d'allergies au début de votre carrière ?  
Et combien devaient se promener avec leur EpiPen à l'époque ?  
Et à la fin de votre carrière ? ...

(N.D.L.R. L'auteur s'adresse ici à des enseignant(e)s retraité(e)s)



### ET CE N'EST PAS TERMINÉ

« Les techniques d'analyse ayant progressé, les chercheurs détectèrent un peu partout dans les cours d'eau la trace d'autres substances qui avaient jusque-là échappé à leur attention : hormones, antibiotiques, bêtabloquants, antidépresseurs, antiépileptiques, anti-inflammatoires, anticancéreux, antihistaminiques, antihypertenseurs, statines. Toute la pharmacie du monde se retrouvait dans un seul et grand bouillon chimique arrosant les berges des rivières et des lacs avant de se jeter dans la mer. » De quoi demain sera-t-il alors fait ?

« Les pollueurs ne supportent pas les coûts qu'ils imposent au reste de la société. Le fait que ceux qui provoquent une pollution de l'eau ou de l'air ne paient pas les coûts sociaux de leurs actes constitue une distorsion majeure de l'économie », affirme Joseph Stiglitz. Ce n'est pas seulement notre système de santé qui risque de s'écrouler bientôt, mais l'humanité tout entière! Non pas à cause du vieillissement de la population... Elle sera emportée par les deux principaux fondements de notre société capitaliste : la cupidité et la désinformation !



Tiré de : Proulx Jean-Yves, *Quoi de neuf*, automne 2014, AREQ, p 18 et 19.



« Créé en 1977, le magazine *Quoi de neuf* est tiré à plus de 58 000 exemplaires et envoyé à toutes les personnes membres de l'AREQ (Association des Retraités de l'Enseignement du Québec) à leur domicile, à raison de quatre numéros par an. L'information touche principalement la vie de l'AREQ et les sujets qui répondent aux besoins et aux intérêts exprimés par ses membres. »

Si vous désirez consulter l'article original rendez-vous à :

[http://magazines.araq.lacsq.org/araq/quoi\\_de\\_neuf/Quoideneufautomne2014/index.html](http://magazines.araq.lacsq.org/araq/quoi_de_neuf/Quoideneufautomne2014/index.html)

De plus, dans ce périodique, il y a plusieurs autres articles très intéressants.

# Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238  
Télécopie : 819-653-2338  
Messagerie : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

Heures d'ouverture du bureau municipal  
Lundi au jeudi :  
8 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](http://www.facebook.com/LacEdouard)

## TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
directrice générale et secrétaire-trésorière  
Courriel : [dg.lacedouard@xplornet.ca](mailto:dg.lacedouard@xplornet.ca)

## PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec madame Sonia Cloutier,  
inspectrice municipale  
Courriel : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Sonia Cloutier  
Téléphone : 819-653-2238  
Courriel : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

## ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Assemblée publique : 10 décembre à 19 h.

Assemblée spéciale (Budget) : 18 décembre à 19 h

**Bienvenue à toutes et à tous !**

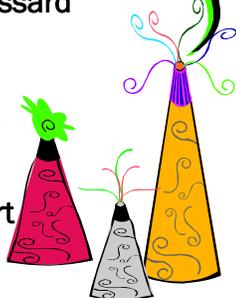
## Bonne Fête

Novembre

12 : Carole Baribeault  
13 : Félix Bernard  
14 : Alex Bernard  
15 : Édith Verreault  
18 : Rémy Morin  
25 : Josette L'Heureux  
29 : Claude Berger  
30 : Jean-François Lessard

Décembre

4 : Richard Laflamme  
5 : Maurice Demers  
6 : Denise Vaillancourt



## Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal le ou avant le premier mercredi du mois.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Télécopie : 819-653-2145

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)